

Déclaration d'écoconception

Référentiel Général de l'Écoconception des Services Numériques — RGEN 2024

Chapitre 8 · Hébergement

Telehouse



Date de réalisation : du 17 novembre 2025 au 26 janvier 2026.

OBJECTIF

Notre démarche d'écoconception

ECRITEL s'inscrit dans une démarche d'écoconception visant à réduire les impacts environnementaux. À cette fin, cette déclaration a été rédigée le 27 janvier 2026, dans le cadre de la mise en œuvre du référentiel général de l'écoconception des services numériques (version 2024).

Le référentiel général de l'écoconception des services numériques, document réalisé par l'Arcep et l'Arcom, en collaboration avec l'ADEME, la DINUM, la CNIL et l'Inria, est disponible sur le [site web de l'Arcep](#).

Sa mise en œuvre poursuit **quatre objectifs principaux** :



Concevoir des services numériques plus durables permettant d'allonger la durée de vie des terminaux



Promouvoir une démarche de sobriété environnementale face aux stratégies de captation de l'attention de l'utilisateur.



Diminuer les ressources informatiques mobilisées, optimiser le trafic de données et la sollicitation des infrastructures numériques



Accroître le niveau de transparence sur l'empreinte environnementale du service numérique.

Critères validés par le service numérique :

8.1

8.2

8.3

8.4

8.5

8.6

8.8

8.9

8.10

**SCORE D'AVANCEMENT
DANS LA MISE EN ŒUVRE
DU RÉFÉRENTIEL :**

90%

La numérotation correspond aux fiches pratiques du RGEN 2024.

Détails du diagnostic avec le référentiel général de l'écoconception des services numériques

8 - HÉBERGEMENT

Engagements écologiques de l'hébergeur

Critère 8.1 ✓

L'hébergement du service est assuré par



TeleHouse 3

Magny-Les-Hameaux

Cet hébergeur est **signataire du Code de Conduite sur les Datacenters**.

Il a par ailleurs pris les engagements suivants pour diminuer son empreinte environnementale : **ISO 14001, ISO 50001**.

Lien et documentation :

<https://www.telehouse.fr/connectivite-data-center-telehouse/france/paris/telehouse-paris-magny-les-hameaux/> + document « stratégie RSE 2024 » téléchargeable sur la page.



Critère 8.2 ✓

L'engagement écologique de l'hébergeur repose également sur une politique de gestion durable des équipements. Afin de diminuer l'impact environnemental des équipements nécessaires à l'hébergement, les actions suivantes ont été entreprises :



~ 8 ans

Durée de vie moyenne du parc d'équipements



38%

Achats de matériel reconditionné sur 2024



Politique d'achats responsables

"INT-A000021-RSE Politique Achats Responsables 1.0"

Actions d'optimisation des équipements

en phase d'usage

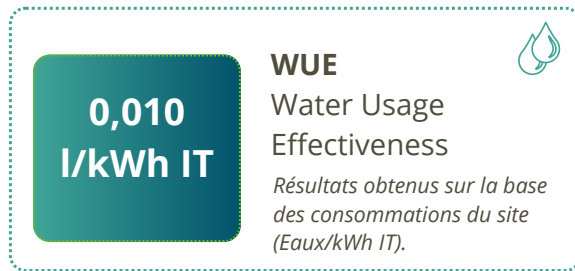
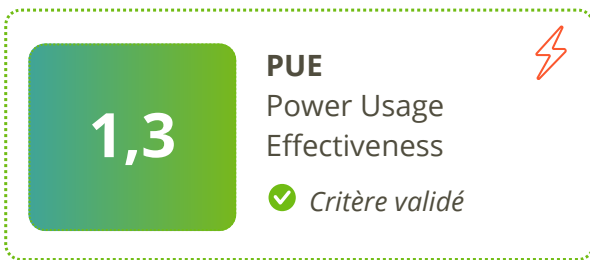
- Maintenance sous garantie : Nos partenaires sont sollicités pour assurer la maintenance des équipements, même après la fin de la garantie constructeur.
- Mutualisation : Nous encourageons la mutualisation des ressources entre clients ou services, afin de réduire le nombre d'équipements nécessaires.

en fin d'utilisation

- Recyclage et reconditionnement via broker spécialisé (D3E)
- Certificat de destruction et effacement des données sensibles (disques durs, SSD)
- Valorisation : démontage pour récupérer certaines pièces (RAM, composants)
- Stockage interne : cave du centre de données (anciens équipements), pièce dédiée (nouveaux matériels), bureaux (pièces détachées)
- Récupération et démantèlement du matériel informatique par une société externe : 1 à 2 fois / an
- Destruction : stockage broyé pour les supports sensibles

Efficacité environnementale de l'hébergement du service

Critère 8.3 et 8.4 ✓



Origine de l'électricité consommée

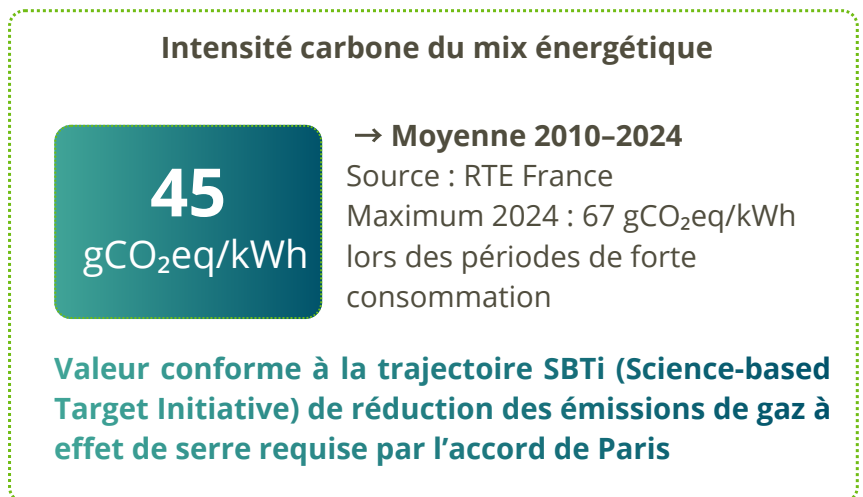
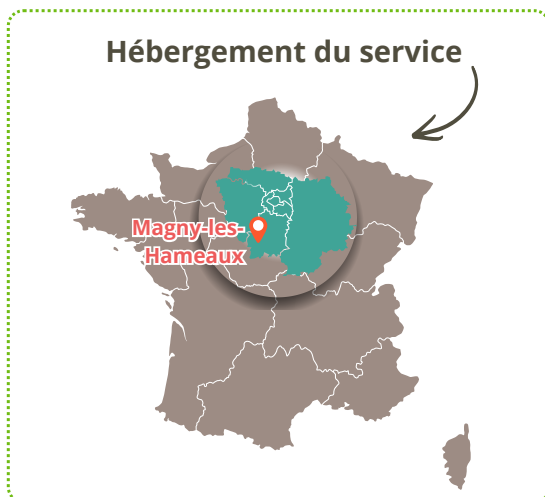
Critère 8.5 ✓

- Part des garanties d'origines : consommation électrique **100%** issue de sources **renouvelables** produites en **France**
- REF (Renewable Energy Factor) : **100%**

Lien et documentation :
<https://www.telehouse.fr/connectivite-data-center-telehouse/france/paris/telehouse-paris-magny-les-hameaux/>
Responsabilité environnementale – Telehouse + document « stratégie RSE 2024 » téléchargeable sur la page.

Localisation de l'hébergement

Critère 8.6 ✓



Pays où la majorité des utilisateurs du service sont situés

Gestion des données chaudes et froides

Critère 8.8 ✓



Ecritel distingue clairement :

- Les **données chaudes** qui sont hébergées sur **serveurs actifs**.
- Les **données froides** qui sont **sauvegardées** via des solutions dédiées telles que VEEAM.

Duplication des données

Critère 8.9 ✓



La **duplication** des données est encadrée par des **SLA adaptés aux besoins des clients**.

Trois niveaux d'infogérance sont proposés (supervision, administration partagée, administration complète), ainsi que des **Plan de Reprise d'Activité** et de **continuité d'Activité** (PRA/PCA) intégrant des objectifs **Recovery Point Objective (RPO)** et **Recovery Time Objective (RTO)**.

Décalage des calculs et mises à jour asynchrones

Critère 8.10 ✓



Service Opérations Systèmes

Plage horaire de la réalisation des opérations de traitement intense ou de transfert de données



Électricité moins carbonée : usage hors des pics quotidiens de consommation



Préservation des ressources CPU/RAM, en dehors des heures de très fortes consommations de nos clients, limitant ainsi l'achat de nouveaux composants ou équipements



Réseau fluide : trafic décalé hors des pics de sollicitation